

216 chemin de la Serpoyère - Viriat  
CS 60127  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03  
organom@organom.fr  
[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 5 décembre 2022

Convocation en date du 29 novembre 2022,

Nombre de délégués en exercice : 37

*Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président*

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

N° D2022061

**Objet : Vente de gré à gré d'un  
bien mobilier**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	27
Pour	27
Contre	0
Abstention	0

#### Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Bernard BIENVENU - Yves CRISTIN –  
Jonathan GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX -  
Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –  
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE  
- André MOINGEON – Max ORSET – Paul VERNAY  
CCD : Gérard BRANCHY – Sonia PERI  
CCMP : Claude CHARTON – Christine FRANCOIS -  
3CM : Jean Philippe FAVROT – Philippe GUILLOT-VIGNOT -  
Andrée RACCURT  
RAPC : Antoine BAUTAIN

#### Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B : Patrick BAVOUX remplacé par Michel FONTAINE  
CCD : Jean François JANNET remplacé par Philippe PAILLASSON

#### Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Benjamin RAQUIN pouvoir Jean Luc ROUX  
CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

#### Excusés :

CA3B : Patrick BOUVARD – Jean Luc EMIN  
CCPA : Gilbert BOUCHON  
CCD : Audrey CHEVALIER  
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD  
RAPC : Frédéric MONGHAL  
CCV : Guy DUPUIT

#### Absents :

CCPA : Frédéric TOSEL  
HBA : Alain AUBOEUF

Monsieur Bernard Perret, Vice-président finances, expose :

Conformément à l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que ces matériels sont totalement amortis

Considérant leur valeur vénale eu égard à leur état, que leur valeur a été établie ainsi qu'il suit,

Considérant que le matériel cédé fera l'objet d'une sortie d'inventaire

Type de matériel	Date et valeur d'achat	N° d'inventaire	Valeur de cession
Epareuse	23/01/2013 - 16 400€	2013/007	6 000.00


Vu le marché pour l'achat d'une nouvelle épareuse avec l'entreprise DOMBES SAVOIE AGRI prévoyant la reprise de l'ancienne épareuse.

Le Comité syndical,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**AUTORISE** la cession à l'entreprise DOMBES SAVOIE AGRI du bien mobilier indiqué ci-dessus dans l'état d'usage dans lequel il se trouve sans qu'Organom puisse être tenu responsable de son dysfonctionnement actuel et futur pour un montant total de 6 000€ HT.

**AUTORISE** le Président à effectuer les démarches qui en découlent.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

  
Yves CRISTIN  
Président

